

Décidez de votre épargne en combinant  
**Sécurité et performance**



Votre contrat **Hayett MULTISUPPORT** vous permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en répartissant votre épargne sur 3 supports différents. Ces supports sont des Fonds Communs de Placement (FCP).

Le contrat **Hayett MULTISUPPORT** s'adapte facilement au contexte du marché financier pour protéger ou dynamiser votre épargne.

Ainsi, **Hayett MULTISUPPORT** vous offre les avantages majeurs suivants :

## 1. Un investissement diversifié en fonction de vos objectifs :

- Si vous privilégiez l'aspect « sécuritaire », vous pouvez opter pour le support **FCP Hayett MODERATION** et valoriser votre épargne avec un risque faible à modéré.
- Pour équilibrer prise de risque et sécurité, vous pouvez choisir le support **FCP Hayett PLENITUDE** qui vise à allier entre sécurité et performance moyenne.
- Si vous désirez une prise de risque plus accrue, vous pouvez opter pour le support **FCP Hayett VITALITE** qui vous offre des possibilités de placement plus dynamiques.

## 2. Une gestion dynamique de votre contrat

Sous certaines conditions, vous avez la possibilité de transférer, en cours de contrat, tout ou partie de vos placements d'un support vers un autre. En terme technique, on appelle cette opération de transfert « **arbitrage** ».

L'arbitrage vous permet de ne pas figer les placements décidés lors de la souscription et de les faire évoluer en fonction des fluctuations des marchés financiers.

Les conditions d'arbitrage sont définies dans les conditions générales du contrat.

## 3. Des perspectives de gains à moyen/long terme bien élevés

L'accès à des supports boursiers et la possibilité de réaliser des arbitrages offrent des opportunités de rentabilité intéressantes.

## 4. Des Avantages fiscaux

Vous bénéficiez des avantages liés au cadre fiscal de l'assurance vie :

Le contrat ouvre droit à la déduction fiscale des primes.

Les prestations sont exonérées dans les conditions fixées par les textes.